



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture



CÉLÉBRER 40 ANS EN MAURITANIE



A son indépendance en 1960, la Mauritanie dépendait à 100% de l'agriculture, de l'élevage, de la sylviculture et de la pêche avec des modes de mise en valeur primaires, dépendant des conditions climatiques. Le caractère quasi-désertique du climat impacte négativement les ressources naturelles, limitant le développement.

De 1983 à 2018:

1983



Lutte contre la désertification: La période allant de 1983 à 1998 a été marquée par d'importants projets de lutte contre la désertification et le renforcement de la lutte contre la désertification et l'ensablement et l'amélioration du niveau de vie des populations rurales affectées.

Malgré ces efforts, les effets récurrents de la sécheresse continuent à perpétuer une forte dégradation des ressources naturelles et une baisse de productions agricoles.

1998



Entre 1997 et 2007, la FAO a mis en œuvre le Programme Spécial de la Sécurité Alimentaire (PSSA) visant la promotion de la diversification des cultures, l'amélioration de l'irrigation et l'intensification des cultures pour la sécurité alimentaire durable. Il s'agit d'aménagement de périmètres irrigués villageois au profit des coopératives agricoles pour la diversification des cultures (introduction d'arbres fruitiers, de semences améliorées de riz, de production de forages, d'animaux de petits élevages, etc.).

un aperçu de notre travail

2004



En 2004, la Mauritanie a été l'objet d'une grande invasion acridienne qui a touché toute l'Afrique de l'Ouest. Entre 2004 et 2005 plus d'un million cinq cent mille hectares ont été traités avec plus d'un million cinq cent mille litres de pesticides. Cette invasion a eu des conséquences néfastes sur les productions agricoles, les pâturages et l'environnement en général.

Plusieurs projets ont été mobilisés pour la lutte mais aussi pour le renforcement des capacités du centre du CNLA (Centre national de lutte antiacridienne) en matière de prévention.

2011



Au cours de cette période, la FAO a concentré son appui à la formulation de stratégies: (stratégie des pêches, stratégie nationale de la sécurité alimentaire, Programme National de développement agricole, stratégie nationale de développement de l'Élevage). A la même période, la FAO a appuyé le Ministère des pêches dans l'organisation de la Conférence Régionale (RNI), des pêches sous le thème: «Réduction de Rejets post-captures» et a également formulé et mis en œuvre deux CPPs (Cadre de programmation par Pays), pour les périodes respectives de 2013-2016 et 2017-2021.

Quatre histoires pour quatre décennies



Fixation des dunes

La Mauritanie, à l'instar des autres pays du Sahel, a été durement touchée par la grande sécheresse des années 1970 qui a entraîné la détérioration de la couverture végétale.

Depuis cette époque, le pays a développé avec l'appui de la FAO et d'autres partenaires (Belgique, MNUE, FENU, FIDA) une série de stratégies permettant de doter le Gouvernement de moyens nécessaires pour lutter contre les conséquences de ce fléau à travers la fixation des dunes.



Valorisation des petits poissons pélagiques

Dans le domaine des pêches, la FAO appuie le Gouvernement dans la formulation, le suivi et la mise en œuvre des différentes stratégies de développement durable.

Entre 2002 et 2004, elle a mis en œuvre avec l'appui d'une ONG nationale, une unité pilote de transformation, de commercialisation et de démonstration qui a servi de modèle aux activités de valorisation des produits frais et transformés notamment les petits pélagiques pour les marchés de Nouakchott et l'intérieur du pays à travers un TCP (Programme de Coopération technique).



@FAO/Mauritanie

Coopération dans la lutte contre le criquet pèlerin

Le Criquet pèlerin est un fléau faisant des ravages sur les productions agricoles et pastorales, aggravant l'insécurité alimentaire, la pauvreté et la migration.

La Mauritanie a connu plusieurs épisodes d'invasions acridiennes (dont 2004-2005), impliquant la mobilisation générale d'importants moyens nationaux et internationaux.

Le Centre National de Lutte Antiacridienne (CNLA), créé en octobre 1995, travaille en étroite collaboration avec la FAO, la CLCPRO (Commission de lutte contre le Criquet Pèlerin dans la région occidentale) et le Programme EMPRES (Système de prévention des urgences) et jouit d'une bonne renommée au niveau de la sous-région.



@FAO/Mauritanie

Coopération dans la protection des plantes

Le charançon rouge du palmier est détecté en décembre 2015 à Tidjikja, causant d'importants dégâts à «El Wasta». Le Gouvernement sollicita la FAO qui mobilisa des fonds sur le TCP d'Assistance d'urgence pour le contrôle du charançon rouge des oasis.

La consolidation du cadre réglementaire de quarantaine et un plan de communication ont été parmi les principaux résultats obtenus.

Le nettoyage et la taille des rejets et des palmiers, grâce aux nouveaux outils introduits par la FAO ont été conduits avec la participation des agriculteurs.

S'engager pour une génération #FaimZéro

Nos priorités et initiatives clés

Le **Cadre de Programmation par pays (CPP)** 2017-2021 est un document de référence entre le Gouvernement mauritanien et la FAO, s'articulant autour des trois principales priorités nationales définies et identifiées avec la collaboration des différents ministères techniques et les acteurs du développement rural.

Il constitue la réponse commune à moyen terme, du Gouvernement Mauritanien et de la FAO aux besoins d'assistance technique du pays.

Il permet par ailleurs à la FAO de mieux répondre aux besoins prioritaires de la Mauritanie, en mobilisant et optimisant l'utilisation des capacités opérationnelles et des connaissances de ses unités techniques du Siège et des bureaux régionaux, mais également en servant de tremplin pour une mobilisation optimale des ressources.

Le premier document du CP- 2013-2016, signé le 4 septembre 2013, marque une longue tradition de coopération entre la FAO et le Gouvernement Mauritanien qui a débuté en 1960 et s'est consolidée avec l'ouverture, en 1978 de la Représentation de la FAO à Nouakchott.



Le présent CPP-2017-2021 de la FAO en Mauritanie s'aligne parfaitement sur les priorités nationales par son ancrage tant dans la SCAPP que dans les différentes stratégies sectorielles formulées avec les Départements techniques respectifs du Gouvernement.

Ces priorités ont été identifiées en étroite collaboration avec le Comité National Préparatoire du CPP créé le 29 mai 2017 par Note de Service du Ministre de l'Economie et des Finances.

Ouvrir la voie à un avenir #FaimZéro

Pour relever le défi «Faim Zéro» d'ici 2030, FAO en Mauritanie s'est mise résolument au côté du gouvernement et des populations vulnérables pour améliorer l'environnement institutionnel et rendre l'agriculture, l'élevage et la pêche plus productifs et durables à travers l'appui aux plans nationaux de développement de l'agriculture, de l'élevage, des pêches et de la stratégie nationale de développement des cultures maraichères.

A cela s'ajoute le renforcement des capacités opérationnelles de lutte contre les ennemis des cultures et les actions de gestion rationnelle et durable des écosystèmes.

En matière de lutte contre la malnutrition, la FAO contribue à la prise en compte de la nutrition dans les politiques, stratégies et plans à travers les projets en la matière.

Afin d'empêcher les migrations de détresse, la FAO renforce les capacités de résilience des communautés rurales pour faire face aux chocs à travers les projets de protection sociale et de création d'actifs: cash+, alimentation et santé animale.

Elle poursuivra la collaboration avec le Gouvernement pour:

- Rendre les systèmes alimentaires plus efficaces, inclusifs et résilients;
- Accroître l'investissement dans l'élevage et l'agriculture pour accroître la productivité et les revenus ruraux;
- Créer des systèmes de protection sociale favorisant l'accès à l'alimentation;
- Conceptualiser des stratégies de croissance en faveur des pauvres dans les zones rurales;
- Promouvoir des politiques nutritionnelles, dont une éducation alimentaire et des approches de consommation et de production mettant l'accent sur les bienfaits à long terme pour la santé;
- Renforcer la résilience des communautés rurales pour faire face aux chocs, crises et catastrophes et empêcher la migration de détresse;
- Diversifier l'emploi rural en activités non agricoles pour ralentir l'exode des jeunes vers les villes;
- Gérer durablement les forêts, les océans, l'eau, la terre et les sols.

«La visite du Président de la République Islamique de la Mauritanie au Centre Camelin»



FAO ET LA MAURITANIE: Une confiance qui se raffermi



INAUGURATION du centre mauritanien de développement de l'élevage camelin (CMDEC)

La cérémonie d'inauguration du centre de développement de l'élevage camelin, le 7 décembre 2016 par Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, Président de la République Islamique de la Mauritanie, s'est déroulée en présence des membres du Gouvernement, des hautes personnalités de l'Etat, de représentants du corps diplomatique et d'autres hautes personnalités du pays.

Financé par le Gouvernement mauritanien avec la participation de la FAO, ce centre est situé à 17 km de Nouakchott, sur la route Nouakchott-Rosso.

Son objectif vise l'amélioration de la productivité cameline par notamment l'utilisation des biotechnologies de la reproduction.

En Mauritanie, le dromadaire occupe une place importante dans le développement de l'élevage et dans la vie économique et sociale. Plusieurs de ses particularités en font une créature très adulée.

Ainsi, ce centre est primordiale pour l'amélioration de la production animale, notamment le lait, les sous-produits laitiers, la laine en même temps que l'augmentation des naissances, de la croissance ainsi que d'autres paramètres liés au rendement de l'animal.

La création du CMDEC est le fruit d'une coopération technique et financière exemplaire entre la Mauritanie et la FAO et illustre la confiance du Gouvernement mauritanien en la FAO, traduisant l'intérêt qu'il porte au raffermissement de cette confiance.

Nos donateurs

La coopération entre la FAO et la Mauritanie date de 1978 avec l'ouverture à Nouakchott de la Représentation de la FAO et depuis cette date, le programme a couvert divers domaines et a contribué à l'élaboration notamment des stratégies, à la mobilisation et à l'utilisation de ressources en eau, à la santé animale et à la protection des plantes ou encore au développement des ressources naturelles et à la lutte contre la désertification sans oublier le développement du secteur de la pêche.

Grâce à cette coopération exemplaire entra la FAO et la Mauritanie, des pays amis de la FAO et à la Mauritanie et à des donateurs comme le Royaume d'Espagne, l'Italie, les États-Unis d'Amérique, la Finlande, la France et l'Union Européenne entre autres ont apporté leur appui financier à la réalisation de divers projets dans le domaine de la sécurité alimentaire, de la résilience ou en appui à des situations d'urgence.

C'est ainsi que le Royaume d'Espagne a participé à la mise en œuvre de trois programmes «MDG-F» et d'autres projets portant sur «l'Assistance au développement du Système Statistique des Pêches», «l'appui à la phase intermédiaire d'un projet interrégional de lutte contre la pauvreté à travers la cogestion de bassins versants», l'appui à la phase intermédiaire d'un projet interrégional de lutte contre la pauvreté à travers «la cogestion de bassins versants», ou encore «l'amélioration de la production de riz en Afrique de l'Ouest en réponse à la flambée des prix des denrées alimentaires».

Quant à l'Union Européenne, elle a contribué à la mise en œuvre du projet «Amélioration durable des conditions de vie des populations les plus affectées par la crise alimentaire et nutritionnelle 2012 phase de relèvement», projet réalisé conjointement avec certaines agences du Système des Nations Unies en Mauritanie (PAM, UNICEF).

Les États-Unis d'Amérique et la Finlande ont contribué au renforcement de ce partenariat à travers des projets parmi lesquels pour les USA «Réponses agricoles et gestion des risques de catastrophe pour le renforcement de la coordination de la sécurité alimentaire et la nutrition en Mauritanie» et pour la Finlande: «Strengthening Resilience of vulnerable herders in the Sahel».

Ces différentes interventions ont beaucoup contribué à l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires qui ont vu leurs préoccupations prises en compte du point de vue de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle mais encore de la préservation de leur environnement.

Nos partenaires

Pour faire face à l'insécurité alimentaire, la FAO coopère depuis des décennies avec des partenaires techniques et financiers pour mener des programmes de développement, des opérations d'urgence en faveur des populations vulnérables.

Le Gouvernement, partenaire clé de la FAO et d'autres partenaires, apportent leur assistance technique dans les zones où vivent les populations les plus démunies.

Grâce à son leadership dans le domaine environnemental, d'importants projets ont été exécutés en partenariat avec le département mauritanien concerné sur financement du Fonds FEM (Fonds de l'Environnement Mondial). Un bel exemple de coopération multi-pays (Bénin, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal) dans les bassins des fleuves Niger et Sénégal à travers le projet «Réduction de la dépendance à l'égard des POP (pesticides) dans les bassins des fleuves Niger et Sénégal grâce à la production intégrée et à la gestion des nuisibles et de la pollution» a permis de prévenir la contamination des systèmes aquatiques.

A noter que la FAO a accompagné les autorités mauritaniennes dans leur quête de transformation pour un développement durable en s'engageant avec toutes les administrations publiques, les représentants des ONG et des Organisations de la société civile concernés par le développement de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Sylviculture et de la Pêche.



**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie

www.fao.org

**REPRESENTATION DU BUREAU DE LA FAO
EN MAURITANIE**

Rue 46-067, NOT n° 562, Las Palmas
BP 39 33, Nouakchott, Mauritanie
FAO-MR@fao.org



Certains droits réservés. Ce(tte) œuvre est mise à disposition
selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO